

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

MONTAGE DE RÉSEAUX SCIENTIFIQUES EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX (MRSEI) 2018

Dans le cadre de son Plan d'Action 2018, l'ANR propose un instrument spécialement dédié au montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux. Il vise à faciliter l'accès des chercheurs français aux programmes de financement européens (Horizon 2020 notamment) et/ou internationaux.

Public concerné

L'instrument MRSEI vise à financer l'aide au montage d'un réseau constitué d'équipes françaises d'une part, et étrangères d'autre part, affiliées à la recherche publique ou privée.

Le montage et l'animation de ce réseau aura pour finalité à court terme l'élaboration et la rédaction d'un projet de recherche, impliquant les membres du réseau, qui sera soumis à un appel à projets européen ou international clairement identifié dans la proposition

soumise à l'ANR.

Cet appel à projets s'adresse ainsi en priorité aux scientifiques qui s'engagent à coordonner un projet européen.

Objectifs de l'appel à projets

L'ANR a pris des dispositions permettant une grande rapidité dans la prise de décision et la mise en place des financements :

un dossier de soumission simplifié

un bénéficiaire unique de l'aide pour le compte du consortium complet : l'organisme de recherche français

une sélection par les pairs réalisée par un seul comité ad hoc, sans recours obligatoire à des expertises extérieures

un retour dans un délai de 3 mois après la clôture de l'appel

une réunion de démarrage de programme MRSEI pour accompagner les lauréats dans le montage de proposition

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de la recherche et de l'attractivité internationale de la France, les propositions retenues contribueront à augmenter le nombre de projets de recherche en coordination française. **Les montages de projets individuels (ERC, MSCA Individual Fellowships), les réseaux COST ne sont pas concernés par cet instrument MRSEI.**

Caractéristiques des moyens attribués par l'ANR

L'aide apportée par l'ANR sera d'un montant maximal de 30 000 €, incluant les frais d'environnement, **pour une durée maximale de 24 mois** (sans prolongation possible).

Les activités visées par cet appel sont:

L'organisation et l'animation de rencontres (ateliers, symposium, etc.) pour définir des intérêts scientifiques et économiques conduisant au montage de projet, afin de répondre aux AAP européens et internationaux

Les prestations de service limitées à 10 000 € liées au recours à un prestataire aidant le coordinateur dans le montage du projet

Plus d'informations sur la page dédiée du site de l'ANR.
Le texte de l'appel à projets en pdf.